

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 7 AVRIL 2014 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Yvon Laramée, Madame la conseillère, Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

Absence motivée : M. Jean-Maurice Fortin

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30. Il demande un moment de silence pour le décès de Mme Suzanne Beaulieu Richard et de M. Louis-Paul Fortin.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2014-04-136

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

Avec l’ajout du point suivant :

Sous la rubrique : **Affaires nouvelles;**

17.1 Un livre, un village;

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

2.1 Séance ordinaire du 3 mars 2014;

3. Pétitions

Aucune

4. Correspondances

4.1 Activité bénéfique de la Sûreté du Québec au profit des organismes œuvrant auprès des jeunes;

4.2 Renouvellement de l’entente avec Stukely-Sud pour l’entretien d’été d’une portion du chemin Aimé-Dufresne;

4.3 Projet de refonte du plan d’urbanisme de St-Étienne-de-Bolton;

4.4 Nomination du Comité intermunicipal des loisirs d’un représentant de Bolton-Est;

4.5 Lettre de Bolton-Est concernant l’entente pour le service des incendies;

4.6 Demande d’appui financier du groupe Takk pour la réalisation de la première édition du Volta Festival;

5. Administration générale

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

- 5.2 Résolution autorisant la secrétaire-trésorière adjointe à participer au Congrès 2013 de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
- 5.3 Acquisition d'une licence supplémentaire pour la consultation géomatique;
- 5.4 Fête des bénévoles;
- 5.5 Acquisition d'une plieuse usagée;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mars 2014;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mars 2014;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de mars 2014;
- 6.4 Acceptation du décompte progressif # 8 – Infrastructures d'eau potable;
- 6.5 Marge de crédit courante de 300 000 \$;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Renouvellement de l'adhésion annuelle au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
- 7.2 Embauche de M. Martin Lavallée comme assistant à l'entretien de la patinoire;
- 7.3 Entente avec Royal Pyrotechnie;
- 7.4 Mandat à l'Agence Lion pour la Fête nationale;
- 7.5 Embauche du personnel du Camp de jour 2014;
- 7.6 Confirmation des coûts d'inscription au camp de jour 2014;
- 7.7 Demande de financement du Comité culturel d'Eastman à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles;
- 7.8 Demande d'assistance financière pour la Fête nationale du Québec 2014;
- 7.9 Inscription au 2^e Rendez-vous québécois du loisir rural;
- 7.10 Rapport verbal du président du Comité Art et Culture et bibliothèque – réunion du 4 avril 2014;
- 7.11 Fermeture de rue – Fête des voisins;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Délégation de M. Daniel Lefebvre au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- 8.3 Embauche d'un nouveau pompier;

9. Travaux publics

- 9.1 Ratification de l'ouverture des soumissions concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2014 et octroi du contrat, s'il y a lieu;
- 9.2 Mandat à Bromont Terrasse pour le balayage des rues;
- 9.3 Formation de préposé à l'aqueduc;
- 9.4 Appel d'offres pour service d'ingénierie;
- 9.5 Mandat pour la confection des plans et devis visant l'agrandissement du garage municipal / caserne;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour les mois de janvier et février 2014;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois de janvier et février 2014;
- 10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 20 mars;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mars 2014;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 11 février 2014;
- 11.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

12. Demandes de dérogation mineure

12.1 Demande de M. Jean-Gabriel Legoux, pour agrandir sa résidence dans la marge arrière au 62 rue du Pré, lot 4 379 833;

13. Demandes d’approbation au règlement PIIA

13.1 Demande de Mme Nathalie St-Pierre pour construire une résidence de 54 x 40 pi sur la rue Monbel, lot 2 238 123;

13.2 Demande de M. Éric Smits pour agrandir sa résidence située au 30 chemin de Petite-Rivière, lot 2 239 956;

13.3 Demande de Les Investissements de l’Estrie pour implanter un garage au 7 chemin de la Chute, lot 4 344 984;

13.4 Demande de M. Raymond Brault pour construire une véranda de 12 x 16 pi au 123 chemin du Lac-d’Argent, lot 2 239 829;

13.5 Demande de 9232-5307 Québec inc pour implanter une résidence unifamiliale de 40 x 42 pi sur la rue de Villebois, lot 5 476 637;

13.6 Demande de M. Jean-Gabriel Legoux pour agrandir sa résidence située au 62 rue du Pré, lot 4 379 833;

14. Rapport sur l’émission des permis

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de mars 2014;

15. Avis de motion

15.1 Avis de motion visant l’adoption du règlement 2014-10 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2012-08 afin d’interdire la construction de bâtiments avec des conteneurs;

16. Règlements

16.1 Adoption du premier projet de règlement 2014-07 amendant le règlement de zonage 2012-08 et fixant la date de l’assemblée de consultation;

16.2 Adoption du projet de règlement 2014-09 amendant le règlement de plan d’urbanisme 2012-09 et fixant la date de l’assemblée de consultation;

16.3 Adoption du règlement 2014-06 concernant la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques de la Municipalité d’Eastman;

17. Affaires nouvelles

17.1 Un livre, un village;

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 3 mars 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-137

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2014, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s’en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 Activité bénéfique de la Sûreté du Québec au profit des organismes œuvrant auprès des jeunes;

Le Conseil prend acte.

4.2 Renouvellement de l'entente avec Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;

Le Conseil prend acte.

4.3 Projet de refonte du plan d'urbanisme de St-Étienne-de-Bolton;

Le Conseil prend acte.

4.4 Nomination du Comité intermunicipal des loisirs d'un représentant de Bolton-Est;

Le Conseil prend acte.

4.5 Lettre de Bolton-Est concernant l'entente pour le service des incendies;

Le Conseil prend acte.

4.6 Demande d'appui financier du groupe Takk pour la réalisation de la première édition du Volta Festival;

RÉSOLUTION 2014-04-138

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil octroie une aide financière au groupe Takk de 200 \$, en argent et/ou en service, pour soutenir la réalisation de la première édition du Volta Festival qui se tiendra à Eastman le 21 juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment concernant le Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

5.2 Résolution autorisant la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à participer au Congrès 2014 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

RÉSOLUTION 2014-04-139

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil autorise la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à participer au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du

Québec les 11, 12 et 13 juin 2014 à Québec, au coût de 499 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais inhérents à ce Congrès seront à la charge de la Municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Acquisition d'une licence supplémentaire pour la consultation géomatique;

RÉSOLUTION 2014-04-140

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

QUE le Conseil autorise l'acquisition d'une licence supplémentaire pour la consultation géomatique de C.I.B au coût de 200 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Fête des bénévoles;

RÉSOLUTION 2014-04-141

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil autorise un montant de 1 500 \$ au Club de l'Age d'Or pour la préparation du brunch à l'occasion de la Fête des bénévoles qui a pour but de souligner l'apport des bénévoles aux différentes activités ayant lieu sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Acquisition d'une plieuse usagée ;

RÉSOLUTION 2014-04-142

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le Conseil autorise l'acquisition d'une plieuse usagée, du *Centre d'Affaires Eastman*, de marque Duplo Folder, modèle DF-520, au coût de 975 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mars 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-143

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 mars 2014 au montant de 711 579,07 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 11*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mars 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-144

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 mars 2014 et ce, pour un montant de 38 224,36 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 12*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de mars 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-145

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 mars 2014, et ce, pour un montant de 49 305,41 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 13*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Acceptation du décompte progressif # 8 – Infrastructures d'eau potable;

RÉSOLUTION 2014-04-146

ATTENDU la recommandation de paiement des consultants SMⁱ en regard du décompte progressif # 8 soumis le 31 mars 2014;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil accepte le décompte progressif # 8 pour les travaux d'infrastructures d'eau potable;

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture 14-0163 au montant de 529 714,62 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Marge de crédit courante de 300 000 \$;

RÉSOLUTION 2014-04-147

**Il est proposé par le Conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil décrète un emprunt temporaire sous forme de crédit variable jusqu'à concurrence d'un montant de 300 000 \$ pour payer les dépenses courantes de la Municipalité dans l'attente des recevables des taxes foncières, subventions ou autres recevables;

QUE le maire et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité d'Eastman, aux conditions qu'ils estiment appropriées pour le meilleur intérêt de la Municipalité, avec l'institution financière prêteuse, soit la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, tous les documents requis pour donner suite à la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Renouvellement de l'adhésion annuelle au *Conseil Sport Loisir de l'Estrie*;

RÉSOLUTION 2014-04-148

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE la Municipalité d'Eastman renouvelle son adhésion *au Conseil Sport Loisir de l'Estrie* au montant de 100 \$ pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Embauche de M. Martin Lavallée comme assistant à l'entretien de la patinoire;

RÉSOLUTION 2014-04-149

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil embauche M. Martin Lavallée à titre d'assistant à l'entretien de la patinoire aux conditions annexées à la présente. (*annexe 14*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Entente avec *Royal Pyrotechnie*;

RÉSOLUTION 2014-04-150

ATTENDU QUE la Municipalité utilise les services de la compagnie *Royal Pyrotechnie* depuis plus de trois ans pour les feux d'artifice lors de ces événements;

ATTENDU QUE *Royal Pyrotechnie* offre des prix avantageux pour la Municipalité;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise la coordonnatrice aux loisirs à signer l'entente de trois ans telle que présentée au document daté du 25 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Mandat à l'Agence Lion pour la Fête nationale;

RÉSOLUTION 2014-04-151

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le Conseil accorde le mandat d'animation à l'Agence Lion pour un montant de 2 321,50 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Embauche du personnel du Camp de jour 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-152

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil embauche :

- Mme Émilie Lapointe au poste de coordonnatrice;
- Mme Annie-Claude Chabot et M. Ian DeBlois aux postes d'animateurs;

Aux conditions annexées aux présentes. (*annexe 15*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Confirmation des coûts d'inscription au camp de jour 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-153

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil détermine le coût d'inscription au camp de jour incluant le service de garde selon la grille de tarification suivante :

Saison complète : 525 \$ (13,82\$/jour) / enfant, 200 \$ coût additionnel pour non résident

Bloc de 20 jours : 365 \$ (18,25\$/jour) / enfant, 100 \$ coût additionnel pour non résident

Bloc de 10 jours : 210 \$ (21,00\$/jour) / enfant, 50 \$ coût additionnel pour non résident

(minimum)

Coût unitaire supplémentaire : 25 \$ /jour par enfant

30 \$/jour non résident

QU'une réduction de 10 % sur le coût de base soit offerte pour le 2^e enfant et de 15 % pour le 3^e enfant et suivant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.7 Demande de financement du Comité culturel d'Eastman à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles;

RÉSOLUTION 2014-04-154

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise la coordonnatrice aux loisirs à signer la demande d'assistance financière auprès de la MRC de Memphrémagog dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles, tel que présenté en date du 1^{er} avril 2014;

QUE le Conseil démontre son appui à cette demande en confirmant sa participation financière au projet pour un montant de 1 980 \$ en argent et services contribués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8 Demande d'assistance financière pour la Fête nationale du Québec 2014;

RÉSOLUTION 2014-04-155

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil décrète que la journée de festivités de la Fête nationale est le lundi 23 juin 2014;

QUE le Conseil autorise Mme Marie-Lou Laramée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoise pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.9 Inscription au 2^e Rendez-vous québécois du loisir rural;

RÉSOLUTION 2014-04-156

**Il est proposé par le Conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise l'inscription de Marie-Lou Laramée au 2^e Rendez-vous québécois du loisir rural qui se tiendra à Asbestos les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2014, au coût de 75 \$;

QUE les frais reliés à cette activité soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.10 Rapport verbal du président du Comité Art et Culture et bibliothèque – réunion du 4 avril 2014;

M. Philippe-Denis Richard, conseiller et président du comité Art et culture et bibliothèque fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 4 avril 2014.

7.11 Fermeture de rue – Fête des voisins

RÉSOLUTION 2014-04-157

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

QUE le Conseil autorise la fermeture du chemin des Pruches, à partir du chemin des Pics, à l'occasion de la Fête des Voisins qui se tiendra le samedi le 7 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le Conseil prend acte.

8.2 Délégation de M. Daniel Lefebvre au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

RÉSOLUTION 2014-04-158

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU,

QUE M. Daniel Lefebvre soit autorisé à assister au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, du 17 au 20 mai 2014, à Montréal, au coût de 385 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais inhérents à ce congrès sont à la charge de la Municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Embauche d'un nouveau pompier;

RÉSOLUTION 2014-04-159

ATTENDU la recommandation écrite du directeur du service de sécurité incendie datée du 31 mars 2014;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE M. Jonathan Bernier soit engagé à titre de pompier temps partiel à compter du 7 avril 2014;

QUE ce pompier temps partiel soit engagé selon les conditions suivantes :

- Avoir complété et réussi une période de probation de six (6) mois;
- Faire l'objet d'une recommandation favorable de la part du service de sécurité incendie à cet égard;

QUE les conditions de travail applicables sont celles fixées annuellement par le Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Ratification de l'ouverture des soumissions concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2014 et octroi du contrat, s'il y a lieu;

RÉSOLUTION 2014-04-160

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2014;

ATTENDU QUE les trois soumissionnaires sollicités ont répondu à l'appel d'offres mentionné au paragraphe précédent à savoir :

- Les Entreprises Bourget inc
- Calclo inc.
- Multi Routes

ATTENDU QUE les soumissions se présentent comme suit :

Calclo inc	Quantité (litres)	Prix unitaire	Total (\$)
Saumure naturelle de concentration de calcium 20%	370 000	0,1419\$ / litre	52 503.00 \$
Chlorure de calcium liquide 35%	250 000	0,230 \$ / litre	57 500.00 \$
Les Entreprises Bourget inc	Quantité (litres)	Prix unitaire	Total (\$)
Saumure naturelle de concentration de calcium 20%	370 000	0,1437\$ / litre	53 169.00 \$
Chlorure de calcium liquide 30 % Chlorure de magnésium 5%	250 000	0,2197 \$ / litre	54 925.00 \$
Multi Routes inc	Quantité (litres)	Prix unitaire	Total (\$)
Saumure naturelle de concentration de calcium 20%	-	-	-
Chlorure de calcium liquide 35%	250 000	0,302 \$ / litre	75 500.00 \$

ATTENDU QUE les trois ont déposé une soumission conforme;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil adjuge le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière au plus bas soumissionnaire soit *Calclo inc* au prix unitaire de 0,1419 \$ / litre pour une quantité de 370 000 litres totalisant un montant de 52 503.00 \$ plus les taxes applicables.

QUE l'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la présente résolution fasse foi de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Mandat à Bromont Terrasse pour le balayage des rues;

RÉSOLUTION 2014-04-161

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

QUE le Conseil mandate Bromont Terrasse pour le balayage des rues pour un montant maximum de 10 000 \$ plus les taxes applicables, à raison de 95 \$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Formation de préposé à l'aqueduc;

RÉSOLUTION 2014-04-162

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise la pré-inscription d'Alexis L'Heureux-Riel à la formation «Préposé à l'aqueduc », programme 2opaqu-01 (ancien P6B), offert par Emploi Québec, au coût de 110 \$;

QUE le Conseil autorise la participation d'Alexis L'Heureux-Riel aux activités de cette formation subséquentes à la pré-inscription ainsi que tous les coûts afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Appel d'offres pour service d'ingénierie;

RÉSOLUTION 2014-04-163

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour les services d'ingénierie pour l'analyse des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout réalisés en 2011 et 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Mandat pour la confection des plans et devis visant l'agrandissement du garage municipal / caserne;

RÉSOLUTION 2014-04-164

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à mandater un architecte pour la confection des plans et devis visant l'agrandissement du garage municipal / caserne;

QUE le Conseil affecte cette dépense au règlement d'emprunt qui devra être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour les mois de janvier et février 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois de janvier et février 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal de la rencontre du 20 mars 2014 du comité consultatif en environnement;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et membre du comité consultatif en environnement fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 20 mars 2014.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mars 2014;

Le Conseil prend acte.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 11 février 2014;

Le Conseil prend acte.

11.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

RÉSOLUTION 2014-04-165

ATTENDU QUE le mandat de certains membres du Comité Consultatif d'urbanisme est échu depuis le 31 décembre 2013;

ATTENDU QU'en vertu du règlement municipal no. 2002-02, article 5, le Conseil doit procéder annuellement, par voie de résolution, à la nomination des Commissaires au Comité Consultatif d'Urbanisme dont le mandat est à échéance;

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil nomme, et elles sont par la présente nommées, les personnes ci-dessous à titre de Commissaire du Comité Consultatif d'Urbanisme :

Commissaires

Mandat

M. Georges Bonnaud	2 ans (7 avril 2016)
M. Charles Simard	2 ans (7 avril 2016)
M. Michel Genest	2 ans (7 avril 2016)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

12.1 Demande de M. Jean-Gabriel Legoux, pour agrandir sa résidence dans la marge arrière au 62 rue du Pré, lot 4 379 833;

RÉSOLUTION 2014-04-166

ATTENDU QUE M. Jean-Gabriel Legoux, a formulé la demande pour agrandir sa résidence dans la marge arrière au 62 rue du Pré, lot 4 379 833;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette demande lors de son assemblée du 10 mars 2014;

ATTENDU le comité consultatif d'urbanisme formule au conseil municipal une recommandation favorable en regard de ce dossier;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte la dérogation mineure formulée par M. Jean-Gabriel Legoux pour agrandir sa résidence dans la marge arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande de Mme Nathalie St-Pierre pour construire une résidence de 54 x 40 pi sur la rue Monbel, lot 2 238 123;

13.2 Demande de M. Éric Smits pour agrandir sa résidence située au 30 chemin de Petite-Rivière, lot 2 239 956;

13.3 Demande de Les Investissements de l'Estrie pour implanter un garage au 7 chemin de la Chute, lot 4 344 984;

13.4 Demande de M. Raymond Brault pour construire une véranda de 12 x 16 pi au 123 chemin du Lac-d'Argent, lot 2 239 829;

13.5 Demande de 9232-5307 Québec inc pour implanter une résidence unifamiliale de 40 x 42 pi sur la rue de Villebois, lot 5 476 637;

13.6 Demande de M. Jean-Gabriel Legoux pour agrandir sa résidence située au 62 rue du Pré, lot 4 379 833;

RÉSOLUTION 2014-04-167

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 10 mars 2013 (rés. 2014-08);

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de mars 2014;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2014-10 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2012-08 afin d'interdire la construction de bâtiments avec des conteneurs;

Je, Philippe-Denis Richard, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2014-10 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'interdire la construction de bâtiments avec des conteneurs.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

16. RÈGLEMENTS

16.1 Adoption du premier projet de règlement 2014-07 amendant le règlement de zonage 2012-08 et fixant la date de l'assemblée de consultation;

RÉSOLUTION 2014-04-168

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU d'adopter le projet du règlement de zonage 2014-07;

Le présent projet de règlement 2014-07 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- de mettre à jour et d'ajouter certaines définitions;
- d'apporter certaines modifications aux dispositions concernant les panneaux solaires;
- d'abroger l'article 15.10.4 concernant l'interdiction des dispositifs lumineux au contour d'une construction;
- d'agrandir la zone Cb-3 à même la zone Cb-5;
- de mettre à jour les usages autorisés dans la zone Cb-5;
- de modifier les dispositions concernant la coupe d'arbres;
- de modifier la distance minimale en cour avant pour les perrons, galeries et patios;
- de modifier les usages autorisés dans les zones RUR et AF en abrogeant l'usage « Gîte en forêt » et en ajoutant l'usage « Abri forestier »;
- de modifier les usages autorisés dans la zone Rt-2 en abrogeant l'usage « Gîte en forêt » et en ajoutant l'usage « Abri forestier »;
- d'ajouter des dispositions régissant les allées de circulation afin d'améliorer la desserte des services incendie;
- d'effectuer certains ajustements techniques;

- d'effectuer certaines modifications à la délimitation des périmètres d'urbanisation à la suite de l'adoption par la MRC des règlements 14-12-3 et 17-13 et l'ajustement de certaines zones.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 5 mai 2014, à 19 h 10, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Adoption du projet de règlement 2014-09 amendant le règlement de plan d'urbanisme 2012-07 et fixant la date de l'assemblée de consultation;

RÉSOLUTION 2014-04-169

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU d'adopter le projet du règlement de zonage 2014-09;

Le présent projet de règlement 2014-09 aura pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin :

- De mettre à jour la délimitation des périmètres d'urbanisation à la suite de l'adoption par la MRC de Memphrémagog des règlements 14-12-3 et 17-13 modifiant le schéma d'aménagement révisé.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 5 mai 2014, à 19 h 00, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 Adoption du règlement 2014-06 concernant la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques de la Municipalité d'Eastman;

RÉSOLUTION 2014-04-170

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le règlement 2014-06 concernant la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques de la Municipalité d'Eastman soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1 Un livre, un village;

Mme Nathalie Lemaire souligne que l'activité *Un livre, un village* débutera le 26 avril 2014.

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Guy Dionne informe les membres du Conseil de l'état du chemin du Lac-d'Argent;

M. Jacques Malouin indique le manque de respect de la réglementation et des règles de conduite des motoneiges durant la période hivernale et demande à la Municipalité d'être plus vigilante avec les nouveaux gestionnaires.

M. Claude Désautels demande de valider la législation en regard du droit d'usage des lacs par les motoneigistes.

Demande des précisions sur le contrat d'abat-poussière.

Demande où en est rendue l'analyse de l'usage « bi-familiale » dans le secteur du lac Stukely.

Demande des détails sur l'aménagement de l'aire d'accueil au Parc Missisquoi.

Mme Josée Leblanc indique qu'il y aurait lieu de mettre un garde-fou dans la courbe du chemin du Lac-d'Argent devant le numéro civique 125.

Demande que le dos d'âne installé sur le chemin du Lac-d'Argent soit moins prononcé.

Demande des précisions sur la taxation des services sur le terrain non constructible qu'elle détient et désire la contester.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2014-04-171

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Les (CCS) sont ici émis à l'égard des dépenses décrites aux résolutions ou extraits des présentes et portent les numéros correspondants à ces résolutions ou extraits.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Yvon Laramée,
Maire**

**Caroline Rioux,
Directrice générale**